



Impossibilité de modification du contrat

Par **has78**, le **17/02/2009** à **21:39**

bonjour,rnrnj'ai récemment conclu un contrat d'abonnement téléphonique, le vendeur m a assuré que je pourrais passer pour le mois prochain d'un forfait de 3h a 1h en modifiant sur internet.or, en me connectant sur le site de l'opérateur, je constaste que je peux seulement modifier en 2h ou plus mon abonnement (trop cher).rnrnJ'aimerais savoir quelles solutions s'offre à moi sachant que j 'ai bénéficié d 'un telephone gratuitement suite à mon abonnement.rnrnLa résiliation sous 7jours entrainerait elle la restitution du téléphone?rnrnPuis-je demander une modification en 1h comme me l'avait affirmé le vendeur?rnrnMerci de m'avoir lu.